

## 1. EDITORIAL

2014 : deuxième année de fonctionnement du service MIP.

Le rythme de croisière est à présent installé. L'intérêt des salariés pour la mission est grand comme en témoignent leur soif d'apprendre, de comprendre, d'échanger, leur besoin de partager, d'analyser, de se remettre en question, de ne pas se satisfaire de la routine.

Une intervention rapide et l'utilisation pleine et entière des six mois que dure la mesure restent pour nous des objectifs prioritaires.

Nos modalités d'intervention restent identiques à celles de 2013 et la mesure démarre dès le premier rendez-vous à l'ASE. La responsabilité partagée entre le travailleur social et le psychologue durant les six mois de la mesure est plus que jamais d'actualité et les deux professionnels sont fortement impliqués dans le processus mis en œuvre.

2014 a vu se confirmer une tendance déjà présente les années précédentes, à savoir la complexité et le degré de gravité quelques fois extrêmes de certaines situations.

Ceci nous oblige à bien connaître le droit commun, les réseaux, les fonctionnements institutionnels.

Ceci nous amène à créer des réseaux opérationnels pour des interventions coordonnées dans les situations très difficiles.

Les recours aux interventions médicales, psychiatriques sont fréquents et les marges de progrès pour une meilleure efficacité des interventions restent évidentes.

## 2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

L'activité 2014 s'élève à 152 mesures.

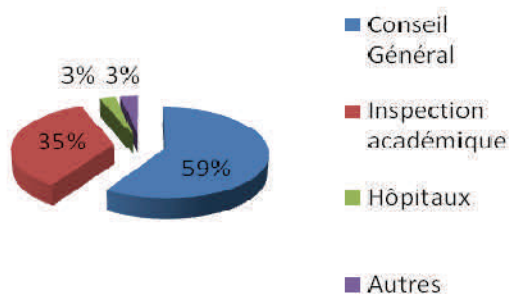
Nous avons le souci d'éviter les excédents et de maintenir un contrôle afin que la charge soit plus ou moins équitablement répartie pour l'ensemble des six inspecteurs de Colmar et Mulhouse. Cette vigilance a porté ses fruits. Elle a permis une forme de contrôle de l'activité avec pour effet positif le fait d'éviter les périodes d'engorgement ainsi que le report du démarrage de l'intervention auprès des familles.

### • Chiffres clés concernant les missions réalisées dans l'année

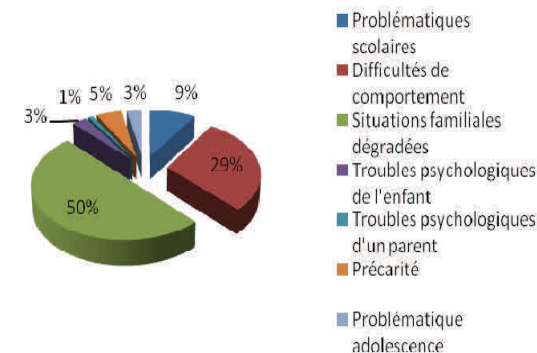
Agrément : 145	26 100 journées
Réalisé : 152	26 434 journées

Soit 334 journées excédentaires correspondant à une augmentation de 1,28 %

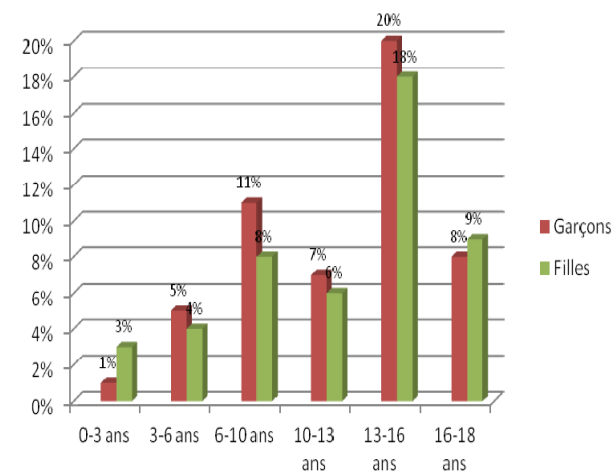
### • Origine des informations préoccupantes



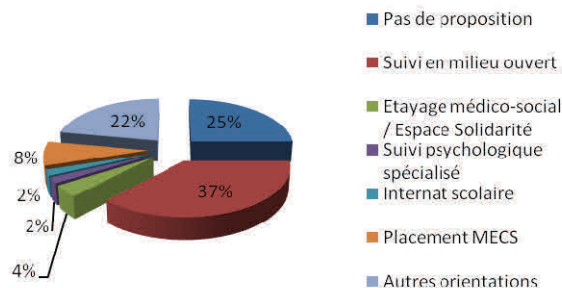
### • Motifs des informations préoccupantes



### • Mineurs par âge



- **Orientations préconisées**



### 3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

#### 3.1. Vie du service

Le recours aux placements sous diverses formes, dans un cadre administratif ou judiciaire, représente toujours une importante dépense d'énergie et de temps mais leur nombre reste relativement stable. Lorsque ceux-ci deviennent effectifs en cours de mesure, cette dernière prend fin, en accord avec l'inspecteur, pour éviter au maximum les doubles mesures.

Cette pratique est bien rôdée à présent.

L'année 2014 a également vu une intensification de notre partenariat avec les Services de l'Aide Sociale à l'Enfance dans l'objectif d'une utilisation commune du Logiciel SOLIS. Ce partenariat a permis une meilleure connaissance des personnes et des logiques institutionnelles, il a renforcé les liens fonctionnels entre nos services et a permis une réflexion riche sur nos missions respectives. Il s'agit d'une avancée sollicitée de part et d'autre et qui s'avère particulièrement positive.

#### 3.2. Partenariat

Du côté du partenariat, nous essayons de rester actifs et sommes à l'origine de plusieurs rencontres : le service social en faveur des élèves, l'équipe de la CRIPS, la MDPH.

#### 3.3. Travail avec les familles

La philosophie qui sous-tend notre action est imprégnée par une forte conviction : celle d'être au service des familles pour l'intérêt de leur(s) enfant(s).

Elle constitue en soit une démarche continue d'amélioration.

### 4. DEMARCHE D'AMELIORATION

La dynamique impulsée en 2013 à travers l'évaluation externe a amené le service à poser les bases pour concrétiser un axe de travail prioritaire autour de la notion de l'évaluation participative. Cette approche nous apparaît centrale et indispensable pour contribuer à la valorisation ou revalorisation des rôles des détenteurs de l'autorité parentale.

### 5. RESSOURCES HUMAINES AU 31/12/14

L'équipe s'est étoffée d'un quart temps de psychologue supplémentaire et ce petit plus a été très apprécié.

L'ensemble des salariés a la possibilité de se ressourcer dans un lieu extérieur au service : groupe d'analyse de la pratique.

Les uns et les autres ont bénéficié de l'apport de colloques, formations sur des thèmes en lien avec la protection de l'enfance (OREE—CIDFF).

La participation de la psychologue au Comité Ethique, mis en place par l'ARSEA, représente sans aucun doute un plus pour la dynamique du service.

Les entretiens individuels professionnels ont tous été réalisés en cours d'année par le Chef de Service.

Ils ont été vécus positivement comme un lieu de parole d'expression. Ils ont eu pour conséquence des changements dans le mode de fonctionnement d'équipe :

- instauration de quatre groupes de réflexion thématique par année
- Instauration de rencontres régulières travailleurs sociaux / Chef de Service pour un tour d'horizon des mesures en cours (six par an).

#### CDI

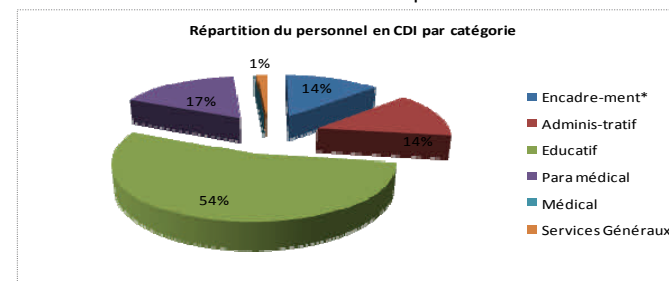
##### Evolution personnel sur 3 ans (en équivalent temps plein)

	2012	2013	2014
	6,00	6,11	7,36

##### Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	TOTAL	Encadrement*	Administratif	Educatif	Paramédical	Médical	Services Généraux
CDI	7,36	1,00	1,00	4,00	1,25		0,11
CDD temporaire	0,25				0,25		
CDD remplacement	0,25				0,25		

\* Directeur mis à disposition



### 6. CONCLUSION

2014 aura été marqué par une stabilisation de l'activité. Le service répond ainsi avec le plus de précisions possibles aux besoins repérés par le territoire.

La stabilité, aujourd'hui installée, a été le fruit d'un travail de concertation qualité avec les instances du Conseil Général. Il s'agit en cela, et dans l'intérêt des mineurs et des familles, d'une belle réussite.